

LA VILLE DE ROUBAIX RECRUTE



Conseiller de prévention (F/H)

Catégorie B/A – Administratif ou
Technique

Date limite de candidature : **17 juillet 2025**

Affaire suivie par Lynda LEFEVERE

Prenez la vie côté Roubaix

La Ville de toutes les initiatives, toutes les idées, toutes les audaces, toutes les cultures et toutes les énergies recrute un **conseiller de prévention (F/H)** sur le cadre d'emploi des rédacteurs, techniciens, attachés, ingénieurs au sein de la Direction des Ressources Humaines – Service accompagnement et prévention

Prendre la vie côté Roubaix, c'est faire le choix d'une ville où l'audace, l'innovation, la création, l'ouverture ne sont pas de vains mots. Roubaix (98 000 habitants, 3^e ville des Hauts-de-France), on y habite, on y travaille, on y crée, on s'y instruit. Bref, on y réussit ! Et si, comme 12 000 étudiants et 46 000 salariés, vous prenez la vie côté Roubaix ? Notre collectivité compte déjà 2500 talents : **Rejoignez-les !**

Ayez l'esprit **curieux, créatif et audacieux**

Au sein du Pôle Management des ressources, la Direction des Ressources humaines est composée de 56 agents, répartis en 5 services et 2 cellules. Le projet de la Direction des Ressources Humaines est fondé sur des valeurs fortes, partagées par les équipes et la municipalité : Respect, Responsabilité, Équité, Efficacité, Proximité, Adaptabilité, Confidentialité.

Les conseillers de préventions sont rattachés au service « Accompagnement et Prévention », constituée en outre de :

- Deux postes d'assistant administratif,
- Un poste d'animateur prévention,
- Un poste de psychologue clinicien,
- Un poste d'assistant social,
- Un poste de médiateur interne.

Dans un contexte de transformation des organisations, le conseiller de prévention est un acteur-clé, en impulsant une culture partagée de prévention des risques professionnels, en cohérence avec les priorités de la DRH et les engagements de la collectivité en matière de qualité de vie au travail. Il accompagne les directions et les agents dans la gestion proactive des risques et la promotion du bien-être au travail.



Vous savez :

Activités principales

› Développer et participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration continue des conditions de travail

Assister et conseiller l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques

- S'appuyer sur les 9 principes généraux de prévention comme méthodologie obligatoire pour tout lancement d'une démarche de prévention.
- Suivre la démarche d'évaluation des risques professionnels et accompagner les directions et services dans la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Accompagner les directions dans la mise en œuvre et le suivi des actions de prévention, en mobilisant notamment le réseau des assistants de prévention
- Proposer des outils d'aide à la décision, de pilotage et d'évaluation des risques.
- Contribuer à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail à partir notamment de l'évaluation des risques professionnels et des projets de la collectivité.

› Diffuser une culture prévention, santé et sécurité au travail

- Coordonner et animer le réseau des assistants de prévention,
- Concevoir, animer, proposer des actions d'information et de formation sur la santé et sécurité au travail,
- Proposer des actions de communication ou de formation afin de sensibiliser et valoriser les actions menées et / ou informer des évolutions réglementaires,
- Élaborer et actualiser des procédures, protocoles, consignes et autres supports, en fonction notamment de l'évolution des risques et des métiers,
- Partager les connaissances et expertises avec les acteurs RH, les services et agents.
- Participer à l'analyse des accidents de travail, des maladies professionnelles graves et / ou répétitifs
- Participer au suivi des registres réglementaires, à l'analyse des observations et aux réponses à apporter en partenariat avec les services concernés et les autres acteurs (DRH, médecin du travail, psychologue ...)
- Participer au suivi du dispositif de signalement interne « CLERA »

› Conseiller et assister l'autorité territoriale et l'administration

- Conseiller l'administration dans la définition des actions de prévention
- Participer à l'élaboration de propositions et recommandations relatives à l'aménagement des locaux et espaces de travail, à l'organisation, la qualité et les conditions de travail.

› **Conseiller et sensibiliser à la thématique de l'ergonomie**

- Mener des études d'aménagement de poste dans le cadre de restrictions émises par le médecin du travail, de reclassement, de recrutement de travailleurs handicapés ou tout autre problématique de santé des agents.
- Assurer le suivi des préconisations émises dans le cadre d'études ergonomiques.
- Sensibiliser les agents et services à la thématique de l'ergonomie.

Relations fonctionnelles

- › Relations avec les services RH
- › Relations avec l'ensemble des agents et services de la ville
- › Relations avec les partenaires (Représentants du personnel, ACFI, Médecine du travail, ...)

Vos atouts :

Savoir :

- › Maîtrise du statut de la Fonction Publique Territoriale
- › Maîtrise de la réglementation (prévention, sécurité, santé au travail) et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
- › Connaissances en aménagement des postes individuels et ergonomie (lieux et espaces de travail)

Savoir-faire

- › Analyse et évaluation des risques
- › Transmission et partage d'expertise, de connaissance,
- › Conduite de réunions
- › Conduite de projet et accompagnement du changement
- › Documenter et répertorier les dossiers
- › Tableau de bord et pilotage d'indicateur

Savoir-être :

- › Travail en réseau, en transversalité
- › Sens du service public
- › Autonomie
- › Disponibilité
- › Gestion des urgences et priorités
- › Aptitude à communiquer
- › Confidentialité et discrétion
- › Force de proposition



Rejoignez-nous en adressant votre candidature (CV + lettre de motivation) sur :

<https://services.ville-roubaix.fr/espaceEmploi/jsp/REACCUEIL.jsp>



Les plus côté **Roubaix**

› Niveau de recrutement : Cadre d'emploi des rédacteurs, technicien, attachés, ingénieurs.

› Amplitude horaire : 38h/4,5 jours sur une répartition possible du lundi au samedi midi.

› Rémunération statutaire + régime indemnitaire de la Ville de Roubaix



La démarche Zéro Déchet, le forfait mobilité durable, l'ambiance conviviale, la possibilité de télétravailler, et bien plus encore...

La Direction des Ressources Humaines se tient à votre entière disposition pour tous renseignements au **03 20 28 95 84**

